



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 57855

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille et à l'enfance sur la situation scolaire des enfants et des adolescents handicapés mentaux. Il apparaît à ce jour que le programme Handiscol, mis en place il y a plus d'un an, n'ait pas atteint l'ensemble des objectifs annoncés. Ainsi, de nombreuses difficultés persistent en matière d'intégration à l'école, voire de scolarisation, des enfants et adolescents handicapés mentaux : liste d'attente à l'entrée des établissements spécialisés de plus en plus importantes, attente de création de postes d'instituteurs spécialisés pour garantir aux enfants une scolarisation complète, défaut de formation et de sensibilisation des enseignants et des directeurs d'établissement à l'accueil et à la prise en charge de ces élèves. Actuellement, plus de 6 000 enfants handicapés mentaux ne trouvent pas de solutions ou ne bénéficient pas d'un accueil correspondant à leur besoin. Aussi, il lui demande ce qu'elle entend faire afin que les mesures annoncées dans le programme Handiscol soient réellement appliquées.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57855

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 907